

Coûts humains et financiers de l'incarcération

- Le système correctionnel évalue présentement le coût moyen d'incarcération d'une femme dans une prison fédérale à 175 000 \$ par année. Ce coût peut atteindre 250 000 \$ par année pour les femmes incarcérées dans les conditions de ségrégation les plus rigides, telles les unités d'isolement à sécurité maximale des prisons pour femmes.
- Au Canada, le taux d'incarcération des femmes et des Autochtones continue d'augmenter. Les Autochtones sont incarcérés à un taux de 1 024 par 100 000 détenus, environ neuf fois le taux d'incarcération des non-Autochtones qui se situe à 117 pour 100 000 personnes¹.
- En raison du nombre croissant de personnes incarcérées en attente de procès, il y a plus d'adultes en détention préventive que purgeant actuellement des peines. En Ontario et au Manitoba, la proportion de personnes en détention préventive dépassait 60 % en 2005-2006².
- En 2008-2009, 13 500 personnes étaient incarcérées en détention préventive, n'importe quel jour, par comparaison à 10 000 personnes purgeant une peine. Même si le nombre de personnes purgeant une peine diminue, le nombre d'adultes en attente de procès continue d'augmenter de manière régulière dans les prisons.
- En 2003-2004, 103 personnes incarcérées sont décédées pendant qu'elles étaient sous la surveillance de l'appareil de justice pénale³. Même si le taux de suicide est toujours plus élevé parmi la population carcérale que dans la population générale, dans les prisons, les décès sont beaucoup plus souvent liés à des problèmes de santé aigus ou chroniques⁴.

Les coûts de l'incarcération

- Le Parlement et le Sénat ont la responsabilité fiduciaire de faire preuve d'une diligence raisonnable et de mener une analyse coût-avantage avant de dépenser l'argent des contribuables. En adoptant des projets de loi sur la criminalité sans avoir aucune idée de leur coût pour la population canadienne, les décisionnaires abdiquent leur responsabilité fiduciaire et violent la relation de confiance avec les contribuables en leur demandant un chèque en blanc.

¹ Sapers, Howard, *Rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006*. Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006.

² Statistique Canada. *Services correctionnels pour les adultes et les jeunes: indicateurs clés*. Ottawa: Le Quotidien: le mercredi le 21 novembre 2007.

³ *Ibid.*

⁴ Statistique Canada, *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004*. Ottawa: Statistique Canada, 2004.

- Les provinces dépensent 2,7 milliards de dollars, sans opposition du public, pour remplacer et agrandir des établissements surpeuplés et désuets. Ces fonds vont permettre la création d'au moins 5 788 nouveaux lits, dans au moins 22 établissements provinciaux et territoriaux. La construction de nouvelles prisons et l'amélioration des anciennes répond en partie aux pressions gouvernementales en faveur d'une hausse des peines minimales obligatoires, d'une réduction des assignations à domicile pour des infractions graves et de l'abolition du crédit alloué pour détention sous garde avant le prononcé de la peine⁵.
- Le coût annuel d'opération des nouveaux lits s'élèvera à environ 300 millions⁶.
- En 2004-2005, les dépenses du SCC se sont élevées à 2,8 milliards, en hausse de 2 % en dollars constants par rapport à 2003-/2004. Les prisons comptaient pour la plus grande part de ces dépenses (71 %), suivies par les services de surveillance communautaire (14 %), l'administration centrale et les services centraux (14 %) et les Commissions des libérations conditionnelles fédérale et provinciales (2 %). *Ces chiffres n'incluent pas les coûts liés aux services de police et les frais de justice qui hausseraient le total à plus de 10 milliards de dollars pour l'année 2004-2005*⁷.
- Le recours à l'isolement a augmenté dans les prisons au cours des dernières années. En 1999-2000, on comptait 238 admissions en isolement documentées; ce nombre a atteint 418 en 2001-2002, et 453 en 2006-2007⁸.
- En contrepartie, des options communautaires comme la probation, la liberté sous caution supervisée et les ordonnances de travaux compensatoires coûtent entre 5 \$ et 25 \$ par jour⁹.
- Le coût d'emprisonnement d'un détenu dans un établissement correctionnel provincial en Ontario s'élevait à 141,78 \$ par jour en 2003-2004¹⁰.
- Les femmes vivant des problèmes de santé mentale, particulièrement celles qui ont un comportement d'autodestruction, éprouvent souvent de grandes difficultés à s'adapter à la vie carcérale et sont donc plus susceptibles de subir les pires conditions d'isolement et de ségrégation¹¹.

⁵ MacCharles, Tonda. *Provinces to spend \$2.7B on Prisons*. Toronto: Toronto Star, le 20 février 2010. En ligne au <http://www.thestar.com/news/canada/article/768637--provinces-to-spend-2-7b-on-prisons>

⁶ *Ibid.*

⁷ Statistique Canada. *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004*. Ottawa: Statistique Canada, 2004.

⁸ Sapers, Howard. *Rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006*. Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006.

⁹ Prison Justice. *Statistics for 2004/2005*, juillet 2007. En ligne au www.prisonjustice.ca

¹⁰ Statistique Canada. *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004*. Ottawa: Statistique Canada, 2004.

¹¹ Commission canadienne des droits de la personne. *Protégeons leurs droits : Examen systématique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. Ottawa: CDDP 2004.

- Plus des deux tiers (71 %) des femmes classées à sécurité maximale et incarcérées dans des conditions d'isolement et de ségrégation ont déjà tenté de se suicider, comparativement à 21 % des hommes classés à sécurité maximale¹².
- En 2002-2003, lorsque 376 femmes étaient incarcérées dans des établissements fédéraux, les Services correctionnels ont enregistré 265 admissions de détenues en isolement préventif, dont 83 pour une période excédant 10 jours¹³.
- Selon la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées, le taux d'octroi de libérations conditionnelles a baissé de 3 833 en 1993-1994 à 361 en 2002-2003. Le déclin des libérations conditionnelles en Ontario entraîne des coûts humains, économiques et sociaux importants si on considère les effets destructeurs de l'incarcération, le manque de soutien communautaire et de surveillance pour faciliter la réinsertion et minimiser le risque de récidives, et les coûts prohibitifs associés à l'incarcération¹⁴.
- Beaucoup de femmes incarcérées sont des mères qui soutenaient seules leurs familles avant d'être emprisonnées. Quand une mère est en prison, ses enfants sont susceptibles de vivre des traumatismes émotifs et psychologiques liés à la séparation. Ces enfants se retrouvent trop souvent dans un système de protection de la jeunesse qui ne dispose pas de toutes les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins¹⁵, ce qui aggrave les impacts humains, économiques et sociaux que vivent déjà ces enfants et leurs communautés¹⁶.

Références

Blanchette K. et L. Motiuk. *Détenus à sécurité maximale sous responsabilité fédérale: Comparaison entre les sexes*. Ottawa: SCC, 1997.

Commission canadienne des droits de la personne. *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. Ottawa: CCDP 2004.

Institut canadien d'information sur la santé. *Améliorer la santé des Canadiens: santé mentale, délinquance et activité criminelle*. Ottawa: ICIS, 2009.

Levy-Pounds, Nekima. *From the Frying Pan into the Fire: How Poor Women of Color and Children are Affected by Sentencing Guidelines and Mandatory*

¹² K. Blanchette et L. Motiuk. *Détenus à sécurité maximale sous responsabilité fédérale: Comparaison entre les sexes*. Ottawa: SCC, 1997.

¹³ Commission canadienne des droits de la personne. *Protégeons leurs droits : Examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. Ottawa: CCDP 2004.

¹⁴ The John Howard Society of Ontario. *Fact Sheet – Provincial Parole in Ontario: The Case for Renewal*. Toronto: John Howard Society, 2004.

¹⁵ Nekima Levy-Pounds, *From the Frying Pan into the Fire: How Poor Women of Color and Children are Affected by Sentencing Guidelines and Mandatory Minimums*. Santa Clara Law Review, 2007, vol. 47, p. 288.

¹⁶ *Ibid*, p. 291.

Minimums. Santa Clara Law Review. 2007, Vol. 47.

MacCharles, Tonda. *Provinces to spend \$2.7B on Prisons*. Toronto: Toronto Star, le 20 février 2010. En ligne au <http://www.thestar.com/news/canada/article/768637--provinces-to-spend-2-7b-on-prisons>

Prison Justice. *Statistics for 2004/2005*, juillet 2007. En ligne au www.prisonjustice.ca

Sapers, Howard. *Rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2005-2006*. Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006.

Sapers, Howard. *Rapport annuel de l'Enquêteur correctionnel du Canada 2006-2007*. Ottawa: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2007.

Services correctionnels Canada. *Les délinquantes ayant un comportement d'autodestruction: Une enquête comparative*. Ottawa, Sécurité publique, 2002.

Statistique Canada. *Services correctionnels pour adultes au Canada, 2003/2004*. Ottawa: Industrie Canada, 2005.

Statistique Canada. *Services correctionnels pour les adultes et les jeunes: indicateurs clés*. Le Quotidien: le mercredi le 21 novembre 2007. Ottawa: Industrie Canada, 2007.

Statistique Canada. *Les ressources policières au Canada* (Ottawa: 2008).

The John Howard Society of Ontario. *Fact Sheet – Provincial Parole in Ontario: The Case for Renewal*. Toronto: John Howard Society, 2004.